



Compte-rendu de l'intervention du 15 juin « **Les trois axes de la parentalité de Didier Houzel au service de la posture de l'accueillant.** » par Bernadette Macé vice-présidente du LAEP lorraine et responsable du pôle parentalité de l'Ecole des Parents et des Educateurs de Moselle.

Question introductive : quand un parent se pose une question, comment envisager la posture de l'accueillant ? Faut-il répondre à cette question : quels enjeux ?

Parler de parentalité fait référence, chez les parents au désir d'enfant, aux connaissances, aux représentations sociales, au degré de tolérance de chacun, au couple, au quartier d'habitation, aux cultures des parents, à l'ambiance familiale, à l'histoire personnelle de chacun, aux modèles environnementaux. Ainsi, parler de parentalité c'est parler de l'intime et cela exige de tenir compte de la complexité.

Cet exposé se fera en trois parties :

1. **D'où vient la légitimité du professionnel en LAEP?**
2. **Présentation des 3 axes de la parentalité**
3. **Les techniques pour travailler ces axes**

1. D'où vient la légitimité du professionnel en LAEP?

Qu'est ce qui permet d'aborder les questions de parentalité dans un LAEP?

Il semble que c'est la nature, la durée et la fréquence du lien construit entre les parents et les accueillants qui soit opérante et permet d'aborder en confiance les questions de parentalité.

La légitimité du professionnel à aborder les questions de parentalité puise dans la capacité des professionnels à offrir à chacun une figure d'attachement solide avec l'espoir que cette attitude pourra être ensuite transmise par le parent à l'enfant.

Chapitre 21 « le petit prince » St Exupéry : on peut transposer cette relation du prince et du renard à celle du professionnel envers le parent :

Petit prince : que signifie apprivoiser ?

- c'est une chose trop oubliée, dit le renard. Ça signifie « créer des liens »

- créer des liens ?

- bien sûr, dit le renard. Tu n'es encore pour moi qu'un petit garçon tout semblable à cent mille garçons. Et je n'ai pas besoin de toi. Et tu n'as pas besoin de moi non plus. Je ne suis pour toi qu'un renard semblable à cent mille renards. Mais, si tu m'apprivoises, nous aurons besoin l'un de l'autre. Tu seras pour moi unique au monde. Je serai pour toi unique au monde.... Mais, si tu m'apprivoises, ma vie sera comme ensoleillée. Je connaîtrai un bruit de pas qui sera différent

de tous les autres ; les autres pas me font rentrer sous terre. Le tien m'appellera hors du terrier, comme une musique.

....que faut-il faire ? dit le petit prince

- il faut être très patient, répondit le renard. Tu t'assoiras, d'abord un peu loin de moi, comme ça, dans l'herbe. Je te regarderai du coin de l'œil et tu ne diras rien.... Mais chaque jour, tu pourras t'asseoir un peu plus près....

Le lendemain revint le petit prince.

- il eût mieux valu revenir à la même heure, dit le renard. Si tu viens, par exemple, à quatre heures de l'après-midi, dès trois heures je commencerai d'être heureux. Plus l'heure avancera, plus je me sentirai heureux. A quatre heures, déjà, je m'agiterai et m'inquiéterai ; je découvrirai le prix du bonheur ! Mais si tu viens n'importe quand, je ne saurai jamais à quelle heure m'habiller le cœur.... Il faut des rites.

Ainsi, le cadre proposé en LAEP est fondamental comme fondation du lien qui va se construire peu à peu entre les parents et les accueillants :

- Un lieu neutre, laïc, accessible
- Pas de justificatifs à présenter, pas de dossier ou de fichier d'inscription ou d'adhésion : on peut venir anonymement
- Pas d'enjeu de suivi institutionnel, notamment d'ordre social...
- La confidentialité est de règle : elle est levée seulement en cas de risque identifié pour l'enfant

La légitimité de l'accueillant en LAEP provient du fait qu'il construit un lien avec chaque individu et la maintient dans la durée. Il construit le cadre et en est le garant, mais surtout, il ne se pose pas en « sachant », en particulier pour tout ce qui concerne les questions éducatives.

2. Présentation des 3 axes de la parentalité

Ces axes ont été présentés par Didier Houzel, pédopsychiatre et psychanalyste français, spécialisé dans la psychanalyse de l'enfance :

a. La pratique de la parentalité : les soins du quotidien

C'est un entraînement fait d'accordage entre les besoins de l'enfant et la réponse du parent : il s'agit de trouver le juste mouvement, de le répéter et/ ou de le modifier en fonction des réactions de l'enfant.

La mise en mouvement du parent peut être :

- ✓ soit spontanée (en référence à sa mémoire profonde)
- ✓ soit aidée (par la valorisation de ses actes par un tiers ou par un apprentissage). La valorisation peut se faire par l'accueillant. Un autre professionnel dans un autre cadre peut réaliser cet apprentissage.

b. L'expérience de la parentalité

C'est « devenir parent » dans sa personnalité et son fonctionnement psychique. C'est un long processus d'évolution et de transformation, chaque parent doit retrouver une place dans la constellation familiale, un nouveau rôle.

« Devenir parent crée un processus de transformation chez lui, il adopte une nouvelle place et un nouveau rôle ». La place des pairs est fondamentale dans ce processus à la fois en termes d'identification et d'appartenance.

L'intelligence collective qui se crée dans les échanges entre parents mais aussi la qualité de l'expérience du groupe seront le fondement de ce travail (d'où l'importance des techniques d'animation de groupe mises en place par les accueillants en LAEP).

La qualité du lien du parent avec l'accueillant peut être le moteur de la relation du parent à l'enfant (le professionnel fait vivre au parent ce que celui-ci pourra faire vivre à son enfant comme dans un processus d'imprégnation).

c. L'exercice de la parentalité

« Tout ce qui fonde et organise la parentalité : désignation du parent, exercice de l'autorité parentale, droit de filiation, transmission du nom, etc ». On touche là aux questions de l'état civil, et des droits (conférés par l'état civil et/ou par la justice.....). Le professionnel de parentalité ne peut qu'orienter le parent vers les services concernés quand celui-ci déplore la non reconnaissance de ses droits.

Pour résumer on peut décrire trois niveaux :

- Le niveau interne : l'identité de parent
- Le niveau intermédiaire : la fonction parentale
- Le niveau externe : l'agir parental

Premier exemple : l'enfant ne veut pas manger sa soupe : faire manger la soupe : c'est s'intéresser à la pratique de la parentalité (*en LAEP, le groupe de parent peut se saisir de cette question*).

Se centrer sur le parent qui pose ce problème: c'est s'intéresser à l'expérience de la parentalité (*écoute spécifique de la personne dans ses ressentis à l'égard du problème posé*).

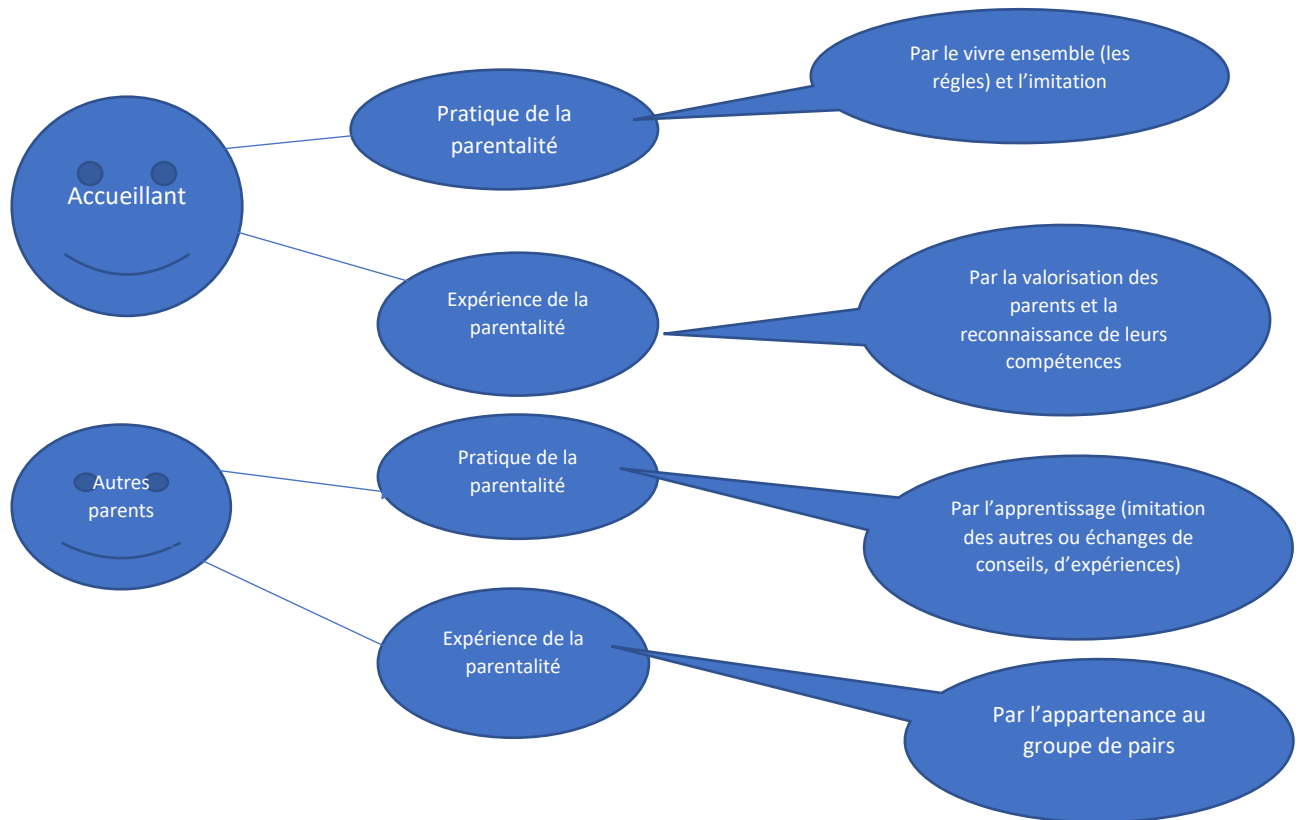
Quelques repères concernant le travail de parentalité dans les LAEP :

Ce qui se vit entre l'accueillant et les parents est d'un autre ordre que ce qui se vit entre les parents eux-mêmes : ainsi l'accueillant permet au parent d'exprimer sa pratique de la parentalité mais aussi d'imiter éventuellement des pratiques de la parentalité en offrant un lieu de vie en commun.

Les professionnels renforcent chez les parents l'expérience de la parentalité par la valorisation des parents et la reconnaissance de leurs savoir faire.

Les parents entre eux enrichissent la pratique de la parentalité par l'imitation, l'échange d'expériences ou de conseils. Ils renforcent l'expérience de la parentalité par le sentiment d'appartenance au groupe.

Le dessin ci-dessous résume les propos :



3. Les techniques pour travailler ces axes

a. Créer une dynamique de groupe

Dans un LAEP, les accueillants travaillent à mettre les parents en relation les uns avec les autres, ils facilitent ou initient la circulation des échanges entre les parents. Ainsi, ils valorisent les personnes, donnent confiance aux plus timides, tentent d'intégrer les exclus.

Quelques parents résistent à la dynamique groupale en tentant une relation exclusive à l'accueillant, au détriment des autres personnes présentes dans le lieu. La dynamique de groupe est le souci majeur de l'accueillant car les rencontres entre les parents ont des effets majeurs et bénéfiques sur chacun comme indiqué ci-dessus.

b. L'écoute

Sur les pas de C. Rogers, une approche centrée sur la personne dont les principes sont les suivants :

- ▶ Accueil inconditionnel positif : facilitée par l'absence de dossier. Les personnes dans les LAEP viennent de façon anonyme et sans dossier préalable, les professionnels accueillants n'ont pas d'a priori sur eux ce qui facilite cet accueil inconditionnel positif.
- ▶ L' empathie : qui est facilitée par une écoute active des personnes
- ▶ La congruence : capacité du professionnel à rester conforme à ses valeurs ce qui le maintient dans une posture de tiers à part entière, jusqu'à dire son étonnement devant certains comportements

Se centrer sur la personne à l'image de Carl Rogers, c'est évacuer provisoirement la question de la pratique de la parentalité au profit de l'expérience de la parentalité

On s'intéresse non pas au problème mais à la façon dont le parent se pose le problème.

- ▶ *L'accueillant n'aurait pas pour objectif d'aider le parent à ce que l'enfant mange la soupe mais de l'aider à résoudre ce problème qu'il pose à partir de ce qui fonde cette question*

L'accueillant développe une stratégie pour aider le parent à trouver sa compétence en élaborant sa propre réponse à la question qu'il pose.

Couramment, il existe trois formes d'écoute :



il s'agit des questions factuelles : c'était où ? Ca s'est passé comment ? avec qui ? depuis combien de temps ?.....

Ça arrive souvent qu'elle ne veuille pas manger? C'est depuis quand? Avez-vous remarqué un changement dans son comportement depuis que.....



Le conseil : l'écouter, soumis aux questions de son interlocuteur lui donne une réponse : « vous pourriez essayer... ». il pense ainsi l'aider à résoudre son problème : sorte de pansement qu'il met (mais pas au bon endroit car celui-ci se voit « clouer le bec » puisque la question a trouvé réponse !)

Peut-être que vous lui servez la soupe trop tard dans la journée et qu'elle est fatiguée, si vous lui donniez plus tôt?.....

Le conseil s'intéresse à la pratique de la parentalité au détriment de l'expérience de la parentalité..... Ce problème-là serait peut-être résolu (ou pas) mais le parent n'a pas été aidé à se faire confiance en cherchant ses propres résolutions du problème. Le conseil ne soutient pas l'autonomie du parent.



L'écoute des émotions : l'écouté est invité à parler de ses ressentis, il se voit reformuler ses dires comme une invitation à les préciser. Seule compte la vision de l'écouté.

Quelques techniques d'écoute active :

- ▶ une écoute authentique exige de se poser : se mettre au niveau et à côté de la personne, la regarder dans les yeux.....
- ▶ le silence ou les relances passives : « hum hum », « j'entends »....
- ▶ la reformulation : on reprend les dires de la personne
- ▶ nommer le sentiment : « vous avez l'air déçu (e) »

Ainsi si on permet à l'interlocuteur d'exprimer ses émotions, sa réflexion se dégage peu à peu et il va trouver sa solution. En effet, l'émotion, trop forte risque d'encombrer la personne au point de bloquer la réflexion

Autre exemple :

« Mon enfant dort dans mon lit et je n'arrive pas à ce qu'il dorme dans le sien, il a pourtant une jolie chambre »

- ▶ Le parent parle de la pratique de la parentalité
- ▶ On fait circuler la parole entre les parents : ça vous est arrivé à vous aussi ?
- ▶ Les parents ensemble vont échanger leurs savoirs faire

Soit le parent trouve réponse ou des éléments de réflexion et repart nourrit des remarques des autres soit non.

Intervention de l'accueillant :

Il dort dans votre lit ?

- *Oui chaque nuit sinon il ne s'endort pas.*

- *C'est difficile pour lui de s'endormir ?*

- *Oui et pas seulement car si je le remets ensuite dans son lit, il se réveille. Il se réveille ?*

- *Qu'est ce que ça vous fait aujourd'hui ?*

- *Je m'agace parce que je ne dors pas moi-même*

.....

Le travail en binôme est un atout. Si un des deux accueillants écoute un parent l'autre accueillant se rend attentif au groupe et tient le cadre (les règles du lieu) . Plus tard dans l'accueil, les rôles seront inversés. Ainsi les accueillants vont « zoomer » et « dézoomer » alternativement. Ces places ne sont pas figées.

L'échange interindividuel n'évacue pas les autres parents et l'accueillant qui mène la relation d'aide garde l'objectif de la dynamique de groupe. Il réintroduira peu à peu les autres membres du groupe.

Conclusion

L'expérience de la parentalité est un processus qui fait évoluer le parents au fur et à mesure que son enfant grandit . Les accueillants en LAEP ne font qu'encourager ce processus.

- ▶ Le parent cherche son style de parentalité
- ▶ Il s'autonomise dans sa parentalité
- ▶ Il se fait confiance
- ▶ Il est valorisé dans sa réflexion
- ▶ Il se sent compétent
- ▶ Il se construit et grandit en tant que parent

Pour résumer : quelques attitudes incontournables et complémentaires qui définissent le rôle de l'accueillant en LAEP :

- ▶ L'accueil individuel et adaptation à chacun
- ▶ La constance de notre préoccupation à l'égard des parents (en reflet de la préoccupation constante qu'il doivent avoir à l'égard de leurs enfants).
- ▶ La préoccupation de l'instauration d'un lien avec le parent par l'écoute active puis de la continuité de ce lien par la mise en rapport avec ce qu'on a entendu d'autres fois (en reflet de la présence psychique à l'individu)
- ▶ La synchronisation (on suit chacun dans son cheminement)

Ainsi, on fait vivre à chaque parent ce qu'il est souhaitable qu'il vive à l'égard de son enfant : visant un processus d'imprégnation. On donne une chance aux parents de revisiter leur forme d'attachement pour apprendre à faire confiance en l'Autre

Débats, questionnements suite à l'intervention de Bernadette Mace :

Question 1 : Accueillir dans « l'ici et le maintenant » est une expression chère à nos LAEP n'est-ce pas contraire à la proposition que vous évoquez de créer un lien continu avec le parent quitte à faire référence à son état ou ses questions lors d'un précédant accueil ? :

La famille peut évoluer en dehors de ses visites au lieu d'accueil enfants-parents. Il est préférable de ne pas questionner mais plutôt de se souvenir de l'état émotionnel du parent lors d'une de ses visites précédentes ou de poursuivre le dialogue s'il fait référence à un problème soulevé une fois précédente.

Question 2 :

Situation : « une maman dit qu'elle ne veut pas scolariser son enfant par peur qu'il y ait un bombardement de l'école comme c'était le cas dans son pays d'origine ». Cela ne sert à rien de lui dire qu'il n'y aura pas de bombes. On doit reconnaître les émotions de cette personne, évoluer avec elle dans ce contexte et peut-être orienter vers une thérapie au fur et à mesure des rencontres. Il y a quelque chose qui fait que nous aidons la maman en lui disant que nous entendons et comprenons. L'école est maintenant obligatoire à 3 ans. Cette intégration à l'école paraît urgente à la société alors que cette maman doit prendre le temps de résoudre son angoisse pour se décider à y inscrire son enfant.

Question 3

Elle concerne la dynamique de groupe : nous ne pouvons pas toujours intégrer tout le groupe dans l'échange. Nous pouvons remettre la personne qui se confie plus individuellement dans le groupe mais quand le sujet abordé est trop spécial, nous pouvons proposer au parent de trouver un soutien individuel auprès d'autres professionnels. Le lieu d'accueil enfants parents n'a pas pour vocation d'apporter un soutien individuel aux personnes. Il ne faut pas lâcher la dynamique de groupe : les échanges individuels ne doivent pas exclure des membres du groupe.

Les échanges entre pairs sont importants tout comme les échanges entre accueillants et parents. Donner la parole aux parents, comprendre leurs besoins, s'appuyer sur ce qu'ils pensent individuellement et collectivement et sur ce qu'ils font est le principe qui doit guider notre action.

Travaux en ateliers :

Chaque groupe a pour consigne de tirer au sort une situation qui pose problème à un parent. Les membres de chaque groupe réfléchissent pour trouver des réponses qui concernent les trois formes d'écoute : questions factuelles, conseil, écoute des émotions, empathie.

Constats :

il y a beaucoup de questions formulées sur les post it qui se réfèrent au « chapeau » (questions factuelles). Les questions sont nombreuses et souvent identiques. Nous avons besoin de savoir plus sur les familles. Une suggestion : une question factuelle est utile mais évitons d'en poser plusieurs à la suite car notre objectif est l'écoute des émotions. S'il y a trop de questions factuelles, d'hypothèses, nous risquons de tomber dans le conseil. La personne qui doit trouver la réponse c'est le parent.

Il est plus compliqué pour les personnes présentes de proposer l'écoute des émotions. La reformulation renvoie un questionnement, cela a pour effet de relancer la réflexion du parent.

Le parent reconnaît les mots qu'il a dit, il y a un mouvement cérébral qui se crée et qui lui permet de résoudre lui-même sa question. Cette gymnastique, ces exercices sont utiles pour le travail et la vie personnelle. Travailler l'empathie permet de développer des compétences humaines.

Présentation du lieu d'accueil enfants-parents « La Maison des Petits Pas » :

Le lieu est géré par le centre social et culturel cité verte à Verdun et occupe une grande pièce au sein du centre social depuis 2014. Un espace extérieur spacieux et fermé dédié au lieu d'accueil enfants-parents permet d'accueillir les familles à l'extérieur quand le temps le permet. Un bus de ville dessert le centre social.

La Maison des Petits pas est ouverte 5 demi-journées : 3 après-midis et 2 matins par semaine. Elle accueille un public hétérogène constitué de familles du quartier et d'autres quartiers de Verdun et des villages aux alentours. Avec le COVID, de nouvelles règles sont imposées : désinfection après chaque accueil, une jauge de 5 adultes et enfants. Si la jauge est dépassée, les personnes arrivées les premières laissent leurs places aux arrivants. L'accueil est toujours assuré par un binôme de professionnels avec un bénévole qui peut remplacer un des accueillants.